



Motion « Pour un nouveau fonctionnement du CLUQ » - pièce 4

Depuis quelque temps le CLUQ connaît des difficultés à répondre aux objectifs qui ont été définis dans ses statuts. Les objectifs du CLUQ sont de « *coordonner la réflexion et la concertation conduites par les Unions de Quartier sur les sujets d'intérêt général concernant la vie à Grenoble. Il lui appartient de susciter le débat et toute concertation utile entre les Unions de Quartier, les autorités communales, intercommunales, les administrations publiques et les habitants.* ». Seules quelques manifestations, comme le colloque de 2007 et le débat pour les Elections Municipales de 2008, ont été réussies et appréciées.

Ceci a amené un certain nombre d'Unions de Quartiers à se désintéresser de la vie et des travaux du CLUQ.

Ce désintéret ainsi qu'une situation financière difficile et une remise en cause par la Mairie du niveau de la subvention versée à l'association, peuvent nous faire craindre une disparition pure et simple du CLUQ à plus ou moins long terme.

Il donc absolument nécessaire de relancer l'activité du CLUQ et de réformer son mode de fonctionnement.

Il faut notamment recentrer son travail sur Grenoble et lui redonner son rôle de liaison entre les Unions de Quartiers.

Il est donc proposé de remplacer les commissions permanentes par des groupes de travail ayant une durée de vie limitée et travaillant sur un sujet précis qui concernent des projets qui se développent sur plusieurs quartiers ou des problèmes qui touchent nos différents quartiers.

Ces groupes de travail, ouverts aux adhérents des Unions de Quartiers mais aussi à d'autres associations, auront pour mission de « produire » un résultat qui pourrait être, selon les cas, un avis, dont la diffusion serait décidée par les Unions de Quartiers et le Conseil d'Administration du CLUQ, ou une documentation destinée à enrichir la compétence des Unions de Quartiers.

De tels groupes de travail pourraient par exemple s'intéresser aux problèmes liés à l'état des bâtiments scolaires, aux projets de la Mairie sur la semaine de 4 jours et demi dans les écoles, à la réorganisation des services d'aide aux personnes âgées, aux projets urbains dans leur ensemble, aux voies cyclables en contre-sens dans les rues à sens unique.

Les seules commissions permanentes conservées sont la commission « budget » et la commission « communication ».

Les présidents d'Unions de Quartiers sont, du fait de leur poste, ceux qui peuvent évaluer le mieux les sujets qui mériteraient d'être travaillés dans ces groupes de travail.

De plus, il est logique de considérer que le lien entre les Unions de Quartiers passe nécessairement, mais pas seulement, par des rencontres entre leurs présidents.

Il est donc proposé de restaurer la « conférence des Présidents » en tant que structure informelle d'échange entre les présidents des Unions de Quartiers pouvant proposer la création de groupes de travail au Conseil d'Administration.